

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE



البعثة الدائمة  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية بسويسرا

Vérifier au prononcé

98<sup>ème</sup> session du Conseil de l'Organisation  
Internationale pour les Migrations (OIM)

Genève : 23 - 26 novembre 2009

\*\*\*\*\*

Point 6 : Débat général

\*\*\*\*\*

Déclaration d'Idriss Jazairy, Ambassadeur,  
Représentant permanent

\*\*\*\*\*

Genève, le 23 novembre 2009

**Monsieur le Président,**

Je tiens, en premier lieu, à vous dire toute notre satisfaction de vous voir accéder à la présidence de notre Conseil. J'espère que l'OIM vous offrira la possibilité pendant votre mandat de visiter des projets significatifs sur le terrain selon la pratique du Conseil exécutif du HCR. Je souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur Strohal d'Autriche, le nouveau Vice-Président et à Mme. Adriana Mendoza, notre Rapporteur. Mes remerciements vont à l'Ambassadeur Mundarain du Venezuela, pour la sagesse et la compétence avec lesquelles il a assumé son mandat.

Je voudrais féliciter le Directeur général de l'OIM pour la pertinence de la présentation qu'il nous a livrée. Le leadership qu'il fournit à l'organisation est ferme, éclairé et orienté vers l'action.

Je voudrais souhaiter plein succès à notre nouveau Directeur Général adjoint, l'Ambassadeur Laura Thompson.

Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par l'Ambassadeur du Soudan au nom du Groupe africain.

De par sa situation géographique, l'Algérie, pays d'émigration est devenue, au fil des années, un pays de transit puis un pays de destination pour des migrants venant essentiellement d'autres pays africains.

La visite du Directeur général en juin dernier en Algérie a été une occasion pour les responsables algériens de développer la vision de mon pays sur la migration. Cette vision est fondée sur une approche cohérente, équilibrée et intégrée qui fait de la mobilité dans le monde lorsqu'elle est bien gérée, un facteur positif pour les migrants eux-mêmes et pour leur pays de destination comme ceux d'origine.

Il est important que l'effort de développement entrepris par les pays du Sud eux-mêmes soit reconnu en tant que contribution à cet égard.

Je voudrais saisir cette occasion pour rappeler que l'Algérie se préoccupe au plus haut point du sort de sa communauté établie à l'étranger. Elle s'attelle à assurer sa protection et la défense de ses intérêts. La création d'un Conseil consultatif de la communauté nationale à l'étranger est en cours d'installation dans ce but.

La question de la fuite des cerveaux nous préoccupe eu égard à l'impact direct et substantiel de ce phénomène sur l'affaiblissement du capital humain national. Nous devons stabiliser et le cas échéant assurer le retour de nos cadres, mais les pays qui les attirent pourraient pour leur part nous aider à renforcer les capacités de formation dans les pays d'origine pour atténuer l'impact de cette hémorragie.

Nous menons une lutte contre la migration illégale et les réseaux mafieux qui l'encouragent et l'exploitent et nous voulons promouvoir, en la matière, la mise en place d'instruments de coopération bilatérale et

régionale efficaces, fondés sur le respect des droits de l'homme et de la dignité des migrants.

Nous rejetons donc les palliatifs sécuritaires et prônons la recherche de solutions viables et durables à la question migratoire en s'attaquant à ses causes profondes et non seulement à ses manifestations extérieures. Comme l'a rappelé l'Ambassadeur du Soudan, la migration et le développement sont le revers et l'envers d'une même pièce. Ce lien a été réaffirmé à l'occasion du troisième Forum mondial sur la migration et le développement qui s'est tenu à Athènes en ce début de mois.

C'est dans cette logique que nous inscrivons notre démarche pour aborder les flux migratoires tant dans les cadres de concertation au niveau du bassin méditerranéen que dans le contexte de l'Union africaine.

S'agissant du cadre africain, l'Algérie s'inscrit en droite ligne de la position commune définie par la réunion d'experts de l'UA en avril 2006 à Alger et approuvée par le Sommet de l'Union africaine à Banjul quelques mois plus tard. Cette position commune ayant servi de base à l'adoption de la Déclaration de la Conférence de Tripoli sur les migrations et le développement de novembre 2006, affirme la volonté de notre continent d'être un partenaire actif dans le dialogue mondial sur la migration et le développement et non un simple gendarme pour freiner les flux de l'immigration irrégulière pour le compte de pays de destination.

Nous nous sommes toujours démarqués dans ce domaine des approches de coopération dans la répression et de celles favorisant le repli sur soi et l'exclusion.

Les approches répressives et sélectives élargissent, à notre avis, les fossés qui séparent les peuples et les économies des pays d'origine et de destination et prouvent chaque jour leur inefficacité. Elles génèrent chez les candidats à l'émigration autant de motifs d'insatisfaction et de raisons de recourir à des voies en marge de la légalité.

Nous tenons également à rejeter la prétention d'assimiler les transferts de l'épargne des migrants vers les pays d'origine à une aide au développement du pays de destination.

Nous avons appelé à faciliter la circulation des personnes, à l'image de ce qui est fait et encouragé pour les biens, les services et les capitaux. Il nous faut s'adapter à cette logique d'ouverture d'une mondialisation qui ne peut être fragmentaire.

Les questions de migration et des droits de l'homme sont intimement liées.

Nous nous réjouissons du choix des droits de l'homme dans le contexte migratoire comme thème de l'édition 2009 du Dialogue international sur la migration. Nous réitérons notre appel aux pays qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à la Convention internationale sur la protection des droits des migrants et des membres de leur famille. Ceci aidera à combattre la xénophobie et la discrimination, un objectif prioritaire selon le représentant de l'UE qui s'est exprimé ce matin.

Nous félicitons le Directeur général pour son programme-budget pour 2010. Je l'encourage à affecter une part plus importante des ressources à l'Afrique, à promouvoir au sein du Secrétariat l'équilibre en matière de genre, ainsi qu'une représentation africaine plus équitable, au niveau du Siège en particulier.

Notre espoir est de voir l'expansion de l'OIM se poursuivre et se traduire par une augmentation des revenus discrétionnaires destinés à alimenter le Fonds 1035 et un fonds pour financer sans affectation préalable des experts associés des pays en développement, africains notamment.

Nous avons eu à exposer lors de la 5<sup>ème</sup> session du Comité permanent du programme et du budget nos préoccupations sur la structuration des bureaux régionaux à savoir :

- La spécificité des régions en matière de migration.
- L'impératif, en matière de mise en place des Bureaux régionaux, de leur mandat et du choix du pays d'accueil, d'engager une consultation préalable avec les pays de la région concernée.
- L'importance de la poursuite de l'effort d'explication des réformes proposées et la nécessité d'éviter des décisions précipitées.

Je souhaite plein succès à nos travaux. Merci de votre aimable attention.